

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 9, 2024

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:15 p.m. [ET] to study Bill S-249, An Act respecting the development of a national strategy for the prevention of intimate partner violence, and to study Bill S-276, An Act respecting Ukrainian Heritage Month.

Senator Ratna Omidvar (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I am Senator Ratna Omidvar and I am from Ontario.

[*English*]

Before I begin, colleagues, I would like to do a round table and have senators introduce themselves, starting with the deputy chair of our committee.

Senator Cordy: My name is Jane Cordy. I'm a senator from Nova Scotia.

Senator Senior: Paulette Senior, senator from Ontario.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

Senator Burey: Sharon Burey, senator for Ontario.

Senator Osler: Flordeliz Gigi Osler, senator from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Seidman: Judith Seidman from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 15 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-249, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention de la violence conjugale, et pour étudier le projet de loi S-276, Loi instituant le Mois du patrimoine ukrainien.

La sénatrice Ratna Omidvar (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je m'appelle Ratna Omidvar et je suis une sénatrice de l'Ontario.

[*Traduction*]

Avant de commencer, j'aimerais que les sénateurs autour de la table se présentent, en commençant par la vice-présidente de notre comité.

La sénatrice Cordy : Je m'appelle Jane Cordy, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Senior : Paulette Senior, sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

La sénatrice Burey : Sharon Burey, sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Osler : Flordeliz Gigi Osler, sénatrice du Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, du Québec.

[English]

The Chair: Today we are proceeding to clause-by-clause consideration of Bill S-249, An Act respecting the development of a national strategy for the prevention of intimate partner violence.

I'd like to welcome back officials from Women and Gender Equality Canada, Justice Canada, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada, who are either in the room with us today or joining us by video conference and are available to answer questions that committee members may have.

I'll briefly introduce them to you. From Women and Gender Equality Canada, Crystal Garrett-Baird, Director General, Gender-Based Violence. She is joining us via video conference. From Justice Canada, Criminal Law Policy Section, Nathalie Levman, Senior Counsel, also by video conference; and Stéphanie Bouchard, Senior Counsel and Director over there at the back. From Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, Krista Apse, Director General, Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, and Growth Secretariat, Policy and Strategic Direction, also at the back. From Indigenous Services Canada, Nathalie Nepton, Director General, Social Policy and Programs Branch, Education and Social Development Programs and Partnership Sector. It clearly takes a village to move forward on this.

Before we begin, I'd like to remind senators of a number of points. If at any point, a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. We want to ensure that we all have the same understanding of where we are in the process at all times.

In terms of the mechanics of the process, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in order of the lines of a clause.

If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause, but rather to vote against the clause as standing as part of the bill.

Some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. It is, therefore, useful to this process if a senator moving an amendment identifies to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it becomes difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

Because no notice is required to move amendments, there may, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones may be of consequence or contradictory to others.

[Traduction]

La présidente : Aujourd'hui, nous procédons à l'étude article par article du projet de loi S-249, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention de la violence conjugale.

Je souhaite la bienvenue aux témoins de Femmes et Égalité des sexes Canada, de Justice Canada, de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et de Services aux Autochtones Canada, qui se joignent à nous de nouveau dans la salle aujourd'hui ou par vidéoconférence et qui se rendent disponibles pour répondre aux questions des membres du comité.

Je vais vous les présenter brièvement : Crystal Garrett-Baird, directrice générale, Violence fondée sur le sexe, Femmes et Égalité des sexes Canada, par vidéoconférence; Nathalie Levman, avocate-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal, par vidéoconférence aussi; et Stéphanie Bouchard, avocate-conseil et directrice, qui se trouve à l'arrière de la salle, Justice Canada; Krista Apse, directrice générale, Secrétariat des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, Politiques et orientations stratégiques, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, aussi à l'arrière; Nathalie Nepton, directrice générale, Direction générale de la politique sociale et des programmes, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social, Services aux Autochtones Canada. Il faut vraiment tout un village pour réaliser des progrès en la matière.

Avant de commencer, je fais quelques rappels aux sénateurs. Si à un moment donné un sénateur se demande où nous en sommes dans le processus, il n'a qu'à demander des précisions, s'il vous plaît. Nous voulons nous assurer que tous comprennent où nous en sommes, et ce, en tout temps.

Concernant la mécanique de ce processus, quand plus d'un amendement à un article est proposé, il faut les proposer dans l'ordre des lignes de cet article.

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, le processus en bonne et due forme ne commande pas de proposer une motion pour supprimer cet article au complet, mais plutôt de voter contre l'article qui figure dans le projet de loi.

Certains amendements proposés peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments du projet de loi. C'est pourquoi il est utile qu'un sénateur proposant un amendement nomme les autres articles du projet de loi que son amendement pourrait modifier. Sinon, cela devient difficile pour les membres du comité de rester cohérents dans leur prise de décisions.

Puisqu'aucun préavis n'est nécessaire pour proposer des amendements, il se peut bien sûr que nous n'ayons pas procédé à une analyse préliminaire de ces amendements pour établir lesquels pourraient influencer d'autres amendements ou entrer en contradiction.

If committee members ever have any questions about the process or the propriety of anything occurring, they can certainly raise a point of order. As chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of a matter or order and then make a ruling. The committee is the master of its own business, within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which obviously provides unambiguous results.

Finally, senators are aware that any tied vote negates the motion in question. Are there any questions as to the process? We have done this many times. I will remind everyone, though, that this is legislation, so we have to be mindful of everything.

Colleagues, we are now going to proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-249. Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-249, An Act respecting the development of a national strategy for the prevention of intimate partner violence?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Senator Manning: I move an amendment to clause 2, Madam Chair.

That Bill S-249 be amended in clause 2, on page 1,

(a) by deleting lines 10 to 12;

(b) by deleting lines 15 to 20.

The reason for the rationale behind this amendment, Madam Chair and committee members, is the removal of these definitions is required because they are referenced in paragraphs 3(2)(c) and 3(2)(d). It is proposed that these paragraphs be removed.

Si jamais les membres du comité ont des questions à poser sur le processus ou la pertinence de quelque chose, ils peuvent certainement invoquer le Règlement. En tant que présidente, je vais écouter les arguments, déterminer quand on aura suffisamment discuté du sujet, puis trancher. Le comité est maître de son fonctionnement, selon les limites fixées par le Sénat, et on peut faire appel d'une décision auprès du comité plénier et demander s'il devrait la maintenir.

Je rappelle aux honorables sénateurs que s'il y a de l'incertitude quant au résultat d'un vote à voix haute ou à main levée, la façon la plus efficace d'obtenir un résultat non ambigu consiste à voter par appel nominal.

Enfin, les sénateurs savent qu'un résultat nul conduit au rejet de la motion en question. Y a-t-il des questions sur le processus? Nous avons procédé de la sorte à de nombreuses reprises. Par contre, je rappelle à tous qu'il s'agit d'un projet de loi et donc, qu'il faut être conscient de toutes ses ramifications.

Chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'étude article par article du projet de loi S-249. Est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-249, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention de la violence conjugale?

Des voix : Convenu.

La présidente : Merci. Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

La présidente : Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Le sénateur Manning : Je propose d'amender l'article 2, madame la présidente.

Que le projet de loi S-249 soit modifié à l'article 2, à la page 1, par suppression des lignes 8 à 15.

Madame la présidente, membres du comité, cet amendement vise à retirer les définitions, parce qu'on les retrouve aux alinéas 3(2)c) et 3(2)d). Je propose de supprimer ces alinéas.

The Chair: Colleagues, I see we have some questions.

Senator Cormier: Could Senator Manning repeat the line exactly?

The Chair: Let's go again to the lines.

Senator Manning: By deleting lines 10 to 12, which is the definition of "medical practitioner" in the bill, and deleting lines 15 to 20, which is the definition of "nurse practitioner" in the bill. Sorry about that.

Senator Cormier: The French and English are different.

The Chair: Senator Manning, the French and English are different. Can you refer us to the appropriate lines, both in English or French?

Senator Manning: I can try in English.

The Chair: Senator Seidman, could you do it? Thank you.

Senator Seidman: So it's line 8 —

Senator Manning: No, lines 10 to 12. Oh, I'm sorry. You mean in the French.

Senator Seidman: In the French version, we're taking out the definition of —

[*Translation*]

— "infirmier praticien."

[*English*]

It's lines 8, 9, 10, 11, 12 and 13 that we're removing. Those are the French lines. Then we are removing "nurse practitioner," but in French we are taking out the definition of —

[*Translation*]

— "médecin" —

[*English*]

— which is "medical practitioner," so those would be lines 14 and 15. Both of those lines are being removed.

Senator Cormier: Do we just keep the "minister" definition? Okay.

The Chair: Senator Manning, I'm going to ask you to repeat your amendment and provide us —

La présidente : Chers collègues, je vois qu'on a des questions à poser.

Le sénateur Cormier : Le sénateur Manning pourrait-il répéter la ligne exacte?

La présidente : Je répète qu'il faut examiner les lignes.

Le sénateur Manning : Je propose de retirer les lignes 10 à 12, où se trouve la définition de « médecin » dans le projet de loi, et les lignes 15 à 20, où l'on trouve la définition « d'infirmier praticien ». Je suis désolé de la confusion.

Le sénateur Cormier : Les versions française et anglaise sont différentes.

La présidente : Sénateur Manning, les versions française et anglaise sont différentes. Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les lignes appropriées dans les deux versions?

Le sénateur Manning : Je peux essayer pour la version anglaise.

La présidente : Sénatrice Seidman, pourriez-vous le faire? Merci.

La sénatrice Seidman : Donc, c'est la ligne 8...

Le sénateur Manning : Non, ce sont les lignes 10 à 12. Oh, je suis désolé. Vous parlez de la version française.

La sénatrice Seidman : Dans la version française, nous retirons la définition de...

[*Français*]

— infirmier praticien.

[*Traduction*]

Nous supprimons les lignes 8, 9, 10, 11, 12 et 13 dans la version française. Puis, nous retirons « nurse practitioner », mais dans la version française nous retirons la définition de...

[*Français*]

— médecin —

[*Traduction*]

... qui veut dire « medical practitioner », aux lignes 14 et 15. Nous supprimons ces deux lignes.

Le sénateur Cormier : Gardons-nous seulement la définition de « ministre »? D'accord.

La présidente : Sénateur Manning, je vous demanderais de répéter votre amendement et de nous fournir...

Senator Cordy: I don't think that's "minister." I think on the other side it's "medical practitioner" we removed, and we removed "nurse practitioner." Yes, we keep "minister." I thought you said take it out, sorry. We're keeping the first and the last in French.

The Chair: Yes, there's no definition of "intimate partner."

Senator Seidman: In the French version, there's no "intimate partner." The definition isn't there. There are only three definitions in the French version that I see here, and that's —

[Translation]

— "infirmier praticien," "médecin" and "ministre."

[English]

There's no definition of "intimate partner."

The Chair: That is true. There is no definition in French of "intimate partner." Senator Manning, is there a reason?

Senator Manning: Not that I am aware of. It should be there.

The Chair: It should be there.

Senator Manning: Yes.

The Chair: Colleagues, we will try to resolve this problem and come back to you with the French definition that should be in the bill, under definitions of "intimate partner violence."

Colleagues, I have some information for you that may influence our discussion on this particular lack of a definition. It is not defined in French because the bill in French does not use the words "intimate partner." The French version instead uses the term —

[Translation]

— "violence conjugale" —

[English]

— which is used elsewhere in statutes in Canada without definition.

So my recommendation to you is to leave it as it is and not try to make up a definition on the fly, which would have consequential impacts on a whole range of statutes.

La sénatrice Cordy : Je ne pense pas qu'il soit question de la définition de « ministre ». De l'autre côté, nous avons supprimé « médecin » et « infirmier praticien ». Oui, nous gardons « ministre ». Je pensais vous avoir entendu dire que nous supprimions cette définition, désolée. Nous conservons la première et la dernière définitions en français.

La présidente : Oui, il n'y a pas de définition de « conjoint ».

La sénatrice Seidman : Dans la version française, la définition de « conjoint » est absente. Il n'y a que trois définitions en français, à ce que je vois, et...

[Français]

— infirmier praticien, médecin et ministre.

[Traduction]

Il n'y a pas de définition de « conjoint ».

La présidente : C'est vrai. Il n'y a pas de définition de « conjoint ». Sénateur Manning, y a-t-il une raison?

Le sénateur Manning : Pas à ce que je sache. Il devrait y en avoir une.

La présidente : La définition devrait être là.

Le sénateur Manning : Oui.

La présidente : Chers collègues, nous allons tenter de résoudre ce problème et vous reviendrons avec la définition française qui devrait se trouver dans le projet de loi, dans les définitions de la « violence conjugale ».

Chers collègues, j'ai des informations qui pourraient influencer notre discussion sur cette absence de définition. Il n'y a pas de définition en français, car le projet de loi en français n'emploie pas le terme « partenaire intime ». La version française parle plutôt de...

[Français]

— « violence conjugale » —

[Traduction]

... ce qu'on utilise ailleurs dans les lois canadiennes sans définition.

Je vous recommande donc de laisser les choses comme elles sont et de ne pas essayer de formuler une définition précipitamment, ce qui aurait une incidence sur toute une série de lois.

[Translation]

Senator Mégie: We can do that for the clauses, if we don't want definitions. The title, however, doesn't match. In English, it's "prevention of intimate partner violence," and in French, it's "*prévention de la violence conjugale*." That's not consistent either. It's the title, so we can amend it.

[English]

Prevention of intimate partner violence.

[Translation]

In French, it's "*prévention de la violence conjugale*." It's not consistent either. It's the title. It can be amended.

[English]

The Chair: We are going to get back to clause 1, which is the title.

Senator Mégie: After?

The Chair: After, but it's a very good point, Senator Mégie, thank you. I'm sure Senator Manning has a response to it, but we're going to hold that response because I want to go according to our tried-and-true plan.

Senator Moodie: I just have a question about aligning. There's misalignment with "minister" on one side in English and —

[Translation]

— *ministre* —

[English]

— on the French side. Are we going to align them?

The Chair: The way it has been done is with respect to alphabetical order.

Senator Moodie: On both sides?

The Chair: While the two sides don't align, they are in keeping with the alphabetical order.

Senator Moodie: Okay, but now that we're getting rid of two definitions above, are we going to bring up "minister"? Are you aligning them?

The Chair: There will just be two definitions on the English side, "intimate partner" and "minister," and on the French side, there will only be one definition.

Senator Moodie: Okay. That's what I'm asking.

[Français]

La sénatrice Mégie : On peut faire cela pour les articles, si on ne veut pas de définition. Toutefois, le titre n'est pas conforme. Le titre en anglais, c'est *prevention of intimate partner violence*, et en français, c'est « prévention de la violence conjugale ». Ce n'est donc pas cohérent non plus. C'est le titre, donc on peut changer le titre.

[Traduction]

Prévention de la violence conjugale.

[Français]

En français, c'est « prévention de la violence conjugale ». Ce n'est pas cohérent non plus. C'est le titre. Il peut être modifié.

[Traduction]

La présidente : Nous revenons à l'article 1, le titre.

La sénatrice Mégie : Après?

La présidente : Après, mais c'est une excellente remarque, sénatrice Mégie, merci. Je suis certaine que le sénateur Manning pourra vous répondre, mais nous allons attendre pour l'entendre, parce que je veux que nous respections notre plan éprouvé.

La sénatrice Moodie : J'ai simplement une question sur l'alignement. Il y a un mauvais alignement du terme « ministre » du côté anglais et...

[Français]

— ministre —

[Traduction]

... du côté français. Allons-nous les aligner?

La présidente : La façon de faire consiste à respecter l'ordre alphabétique.

La sénatrice Moodie : Des deux côtés?

La présidente : Même si les deux côtés sont mal alignés, les deux versions suivent l'ordre alphabétique.

La sénatrice Moodie : D'accord, mais puisque nous retirons deux définitions au-dessus, allons-nous ramener « ministre » plus haut? Allez-vous les aligner?

La présidente : Il n'y aura que deux définitions en anglais, « intimate violence » et « minister », et en français, il n'y aura qu'une seule définition.

La sénatrice Moodie : D'accord. C'était ma question.

The Chair: Thank you, colleagues. Okay. Shall the amendment carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Senator Cormier?

Senator Cormier: I just wanted to know what we vote on. The amendment that is just —

The Chair: We are voting on the amendment. Shall the amendment to clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Clause 3. Senator Manning?

Senator Manning: Thank you, Madam Chair. I'd like to move

That Bill S-249 be amended in clause 3, on page 2,

(a) by replacing lines 1 to 9 with the following:

“**3 (1)** The Minister must continue to lead national action to prevent and address intimate partner violence.

“**(2)** In leading national action to prevent and address intimate partner violence, the Minister must engage with other federal and with provincial ministers responsible for the status of women, on an annual basis, and with Indigenous partners, victims and survivors and stakeholders, on a regular basis, with respect to”;

(b) by replacing lines 14 and 15 with the following:

“**(b)** partnerships in the preven-”;

(c) by replacing lines 18 to 32 with the following:

“**(c)** the financial and other costs of action to prevent and address intimate partner violence; and

(d) any constitutional, legal or jurisdictional implications of action to prevent and address intimate partner violence.”.

Colleagues, with a focus on actions to prevent intimate partner violence, or IPV, this change underscores the need for ongoing engagement with federal, provincial and territorial partners while aligning this work with the existing engagement mechanisms that are already in place to provide advice and guidance on the

La présidente : Merci, chers collègues. D'accord. Est-il convenu d'adopter cet amendement?

Des voix : D'accord.

La présidente : Sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Je voulais juste savoir sur quoi nous votons. L'amendement qui vient...

La présidente : Nous votons sur l'amendement. Est-il convenu d'adopter l'article 2?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu d'adopter l'article 2 amendé?

Des voix : D'accord.

La présidente : Article 3. Sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Merci, madame la présidente. Je propose que :

Que le projet de loi S-249 soit modifié à l'article 3, à la page 2 :

a) par substitution, aux lignes 1 à 10, de ce qui suit :

« **3 (1)** Le ministre continue à mener une action nationale visant à prévenir et à contrer la violence conjugale.

(2) Pour ce faire, il s'entretient, d'une part, avec les autres ministres fédéraux et les ministres provinciaux responsables de la condition féminine sur une base annuelle et, d'autre part, avec des partenaires autochtones, des victimes et survivants et des parties prenantes sur une base régulière; ces discussions concernent : »;

b) par substitution, aux lignes 15 à 17, de ce qui suit :

« **b)** les partenariats afin de prévenir la violence »;

c) par substitution, aux lignes 20 à 34, de ce qui suit :

« **c)** les coûts financiers et autres de l'action visant à prévenir et à contrer la violence conjugale;

d) toute question d'ordre constitutionnel et juridique touchant cette action, notamment le respect des champs de compétence. ».

Chers collègues, ce changement, qui met l'accent sur les mesures visant à prévenir la violence conjugale, souligne le besoin de mobilisation continue des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Il harmonise notre travail avec les mécanismes de participation actuels pour fournir des conseils et

ongoing implementation of the National Action Plan to End Gender-Based Violence.

Further, it is critical that the full range of partners be reflected, not just the ones listed in the current version of the bill. The current wording is narrow and does not recognize other key partnerships that can help prevent intimate partner violence.

The proposed amendment I put forward would expand the scope of the partnerships beyond those currently listed in the paragraph 3(2)(b), including ways to hear from health care professionals to support IPV victims in health care settings. This amendment would also recognize that engagements are continuing as a regular part of the ongoing implementation of the National Action Plan to End Gender-Based Violence.

The Chair: Thank you, Senator Manning. Clause 3 is basically rewritten.

Senator Osler: Thank you, Senator Manning, for bringing forward the amendments. I want to acknowledge your thoughtfulness in changing “consultations” to “engagements,” for recognizing the epidemic of violence against Indigenous women and for taking out the requirements for health professionals and representatives in (c) and (d). Thank you for that. I’m speaking in support of Senator Manning’s amendment.

The Chair: Are there any other questions?

Senator Cormier: I want to make sure that the English version and the French version are aligned in terms of numbers. When the amendment says from lines 1 to 9 —

The Chair: Line 10.

Senator Cormier: Can we just make sure that they are the same? It could be problematic in the French version then.

The Chair: Colleagues, I’ve been informed that the amendments in English and the amendments in French substantively align. The lines don’t align because the French language — I’m trying to find the right words — is a little more expansive.

Senator Cormier: Because the English version is less extensive. That’s what you mean, I imagine. I do agree, Madam Chair.

The Chair: Thank you, sir.

Colleagues, we’re now in amendment on clause 3, page 2. Senator Burey?

Senator Burey: Chair, I wonder if this is where I should speak because I had an amendment which was encompassed by — thank you, Senator Manning — and also speaking in

une orientation sur la mise en œuvre du Plan d’action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

De plus, il est essentiel de refléter tous les partenaires, pas seulement ceux listés dans la version actuelle du projet de loi. Le libellé actuel est restrictif et ne reconnaît pas d’autres partenaires clés qui peuvent nous aider à prévenir la violence conjugale.

L’amendement que je propose élargit la portée des partenariats au-delà de ceux listés à l’alinéa 3(2)b), et prévoit des façons de connaître le point de vue des professionnels de la santé pour savoir comment soutenir les victimes de violence conjugale dans le milieu de la santé. Cet amendement reconnaît également que les discussions se poursuivent au cours de la mise en œuvre du Plan d’action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

La présidente : Merci, sénateur Manning. Vous réécrivez l’article 3, au fond.

La sénatrice Osler : Merci, sénateur Manning, de présenter ces amendements. Je souligne votre délicatesse en parlant de « discussions », au lieu de « consultations ». Vous reconnaissez l’épidémie de violence contre les femmes autochtones et retirez les exigences relatives aux professionnels de la santé et aux représentants aux paragraphes c) et d). Merci. Je soutiens l’amendement du sénateur Manning.

La présidente : Y a-t-il d’autres questions?

Le sénateur Cormier : Je veux m’assurer que les chiffres correspondent dans les versions anglaise et française. Si un amendement porte sur les lignes 1 à 9...

La présidente : Ligne 10.

Le sénateur Cormier : Pourrions-nous simplement veiller à ce que les chiffres soient pareils? Il pourrait y avoir un problème dans la version française à ce moment-là.

La présidente : Chers collègues, on m’indique que les amendements en anglais et en français sont les mêmes sur le fond. Les lignes ne sont pas alignées, parce que le français — j’essaie de trouver les bons mots — est un peu plus étoffé.

Le sénateur Cormier : Parce que la version anglaise est plus concise. Je présume que c’est ce que vous voulez dire. Je suis d’accord, madame la présidente.

La présidente : Merci, monsieur.

Chers collègues, nous étudions maintenant l’article 3, à la page 2. Sénatrice Burey?

La sénatrice Burey : Madame la présidente, je me demande si c’est le bon moment pour moi de prendre la parole, parce que j’ai un amendement que le sénateur Manning a englobé dans les

support of that, because there were concerns voiced by many groups about individual autonomy, and Senator Osler already spoke about some of the unintended consequences, especially in marginalized communities and also regarding confidentiality.

So I will withdraw my amendment to clause 3, paragraph (d) in support of Senator Manning's amendments.

Senator Manning: Thank you. I spoke with the senator yesterday, and what she wanted to do I want to do also. It's done.

The Chair: Thank you to both of you. Colleagues, we are only voting on Senator Manning's amendment because Senator Burey has withdrawn her amendment. Shall the amendment to clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall clause 3, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

Senator Mégie: Madam Chair?

[English]

The Chair: To which clause, Senator Mégie?

Senator Mégie: This one.

[Translation]

This bothers me a lot. Does everyone agree to putting "intimate partner" in English and "*contrer la violence conjugale*" in French? Do we all agree on that?

There are other bills before the chamber dealing with domestic violence. Some mention domestic violence but not intimate partners. Will we get all mixed up? Should we accept that there are differences by having two versions? For the bill, once it becomes law, the French version needs to correspond to the English version so that we are voting on the same things. Do we need to propose an amendment stating that we agree with the two versions being different? It seems a little silly. Do you see what I mean?

[English]

The Chair: The French version as written by the legal clerks does not use the words "intimate partner violence." For whatever reason, Senator Mégie, they use "domestic violence" in French.

siens — merci, sénateur —. Je lui exprime mon soutien, parce que bien des groupes ont fait part de leurs craintes en matière d'autonomie individuelle. La sénatrice Osler a déjà parlé de certaines conséquences inattendues, surtout dans les communautés marginalisées et concernant la confidentialité.

Je vais donc retirer mon amendement au paragraphe d) de l'article 3, en soutien aux amendements du sénateur Manning.

Le sénateur Manning : Merci. J'ai parlé avec la sénatrice hier, et je veux faire ce qu'elle voulait faire. C'est réglé.

La présidente : Merci à vous deux. Chers collègues, nous ne votons que sur l'amendement du sénateur Manning, parce que la sénatrice Burey a retiré son amendement. Est-il convenu d'adopter l'amendement à l'article 3?

Des voix : D'accord.

La présidente : D'accord. Est-il convenu d'adopter l'article 3 amendé?

Des voix : D'accord.

[Français]

La sénatrice Mégie : Madame la présidente?

[Traduction]

La présidente : Quel article, sénatrice Mégie?

La sénatrice Mégie : Celui-ci.

[Français]

Je suis très embêtée. Est-ce que tout le monde s'entend pour dire qu'on met « partenaire intime » en anglais, et du côté francophone, on met « contrer la violence conjugale »? Sommes-nous tous d'accord avec cela?

Il y a d'autres projets de loi devant la Chambre qui parlent de la violence conjugale; d'autres ne parlent pas de partenaires intimes, mais de violence conjugale. Serons-nous mêlés à la fin? Devrait-on accepter que ce soit différent en ayant deux versions? Le projet de loi, lorsqu'il deviendra loi, il faut que la version française corresponde à la version anglaise, pour que l'on vote sur la même chose. Doit-on proposer un amendement pour dire que nous acceptons que les deux versions ne soient pas les mêmes? Cela a l'air un peu fou. Comprenez-vous?

[Traduction]

La présidente : La version française qu'ont rédigée les légistes n'emploie pas le terme « violence entre partenaires intimes », mais plutôt « violence conjugale », sénatrice Mégie.

Can I ask those who may be better informed about this than I am: Is the language of “intimate partner violence” defined in French in statutes?

Senator Cormier: It’s defined here. There’s no definition in French here in the bill, but in the Criminal Code, there’s a clear definition.

[Translation]

partenaire intime S’entend notamment de l’époux, du conjoint de fait ou du partenaire amoureux, actuels ou anciens, d’une personne. (*intimate partner*)

[English]

We have a clear definition in the Criminal Code, but apparently, because later in the bill, we don’t define that; we don’t need it. That’s what I understand.

Senator Seidman: What we heard from the chair is that the terminology in French, if I understand correctly, is “*la violence conjugale*.” Therefore, to keep it consistent, we’re leaving the French terminology.

Senator Mégie: Domestic violence.

Senator Seidman: Senator Mégie brings up a point. You, Senator Cormier, say that there is a definition for “intimate partner violence” in the Criminal Code, so now I don’t understand why we aren’t using the same language in English and French.

Senator Dasko: It’s true. Why not?

The Chair: I’m not clear on that either. Senator Petitclerc, do you see light at the end of this tunnel?

Senator Petitclerc: No, sadly, I don’t.

[Translation]

However, it’s important to do things properly. Our goal is to have the English and the French versions of the bill match. In addition, we need the French terminology to be consistent with what we see elsewhere. That’s my question. Is there a reason why we would pick one thing over another?

[English]

The Chair: I have two points of information. I understand from our law clerk that the two terms have the same meaning, but we should also like to ask the department officials from Women and Gender Equality Canada, or WAGE, and Justice about the implication of changing the language in French away from “domestic violence” to “intimate partner violence.” Could you provide us with your opinion?

Pourrais-je demander à celles qui sont mieux informées que moi : le terme « violence entre partenaires intimes » est-il défini dans les lois en français?

Le sénateur Cormier : La définition se trouve ici. Il n’y a pas de définition française dans le projet de loi, mais le Code criminel contient une définition claire.

[Français]

partenaire intime S’entend notamment de l’époux, du conjoint de fait ou du partenaire amoureux, actuels ou anciens, d’une personne. (*intimate partner*)

[Traduction]

La définition du Code criminel est claire, mais apparemment, nous n’en avons pas besoin, parce que nous ne prévoyons aucune définition plus loin dans le projet de loi. C’est ce que j’en comprends.

La sénatrice Seidman : Si j’ai bien compris, la présidente dit que le terme privilégié en français est « violence conjugale ». Pour rester cohérents, nous laissons ainsi la terminologie française telle quelle.

La sénatrice Mégie : Violence conjugale.

La sénatrice Seidman : La sénatrice Mégie soulève un enjeu. Sénateur Cormier, vous dites que le Code criminel contient une définition de la « violence conjugale ». Donc maintenant, je ne comprends pas pourquoi nous employons les mêmes termes en anglais et en français.

La sénatrice Dasko : C’est vrai. Pourquoi pas?

La présidente : Je n’en suis pas sûre non plus. Sénatrice Petitclerc, voyez-vous la lumière au bout du tunnel?

La sénatrice Petitclerc : Non, malheureusement.

[Français]

Toutefois, il est important de bien le faire. L’objectif est que le français et l’anglais concordent dans le projet de loi. De plus, il faut avoir en français une terminologie qui est cohérente avec ce qu’on voit ailleurs. C’est la question que je me pose. Y a-t-il une raison pour laquelle on choisirait quelque chose?

[Traduction]

La présidente : J’ai deux choses à vous dire. Selon notre légiste, les deux termes ont la même signification, mais nous devrions aussi poser la question aux représentantes de Femmes et Égalité des sexes Canada et de Justice Canada. Il faut savoir quelle serait l’incidence de changer les termes en français pour passer de « violence conjugale » à « violence entre partenaires intimes ». Pourriez-vous nous donner votre avis?

Crystal Garrett-Baird, Director General, Gender-Based Violence, Women and Gender Equality Canada: Certainly. I can start and then perhaps turn it over to my colleagues from the Department of Justice, who can speak to what's referenced in the Criminal Code.

So perhaps the term "domestic violence" was used when the bill was originally tabled in 2018, and then when it was retabled in 2021, the term was changed to "intimate partner violence." So that may explain, potentially, some of the differentiation.

But "intimate partner violence" is the term that is used now because it refers to that type of violence that happens between intimate partners, which is a little different than the definition of "domestic violence," but I will turn it over to my Department of Justice colleagues.

Nathalie Levman, Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: Thank you. I have a quick note on the definition that Senator Cormier read out from section 2 of the Criminal Code: It is a very broad definition and fairly modern in the sense that it is the result of an amendment brought into force by Bill C-75 in 2019, so it's likely your most up-to-date term.

I think the problem that the committee is facing now is that it would be highly unusual, and perhaps one would say there's no point in defining a term that isn't actually used in the statute.

If you wanted to use the section 2 definition of "*partenaire intime*," it would be necessary to change "*violence conjugale*" to "violence against an intimate partner" in French, and my colleague Stéphanie Bouchard is francophone and may have a suggestion in that regard.

[Translation]

Stéphanie Bouchard, Senior Counsel and Director, Department of Justice Canada: Good afternoon. You could use "*la violence envers un partenaire ou une partenaire intime*," but I'm not a drafter. There are a number of instances of "*violence conjugale*" in the bill.

Senator Cormier: I'm just trying to understand. Are you referring to the title when you say that? Give us an example in the bill of where we could make that change.

Ms. Bouchard: It may be possible to do it at paragraph 3(2) (b), where it says "*prévenir la violence conjugale et de protéger les victimes de violence conjugale*."

It was removed from paragraph (c), I believe. Was it not?

Crystal Garrett-Baird, directrice générale, Violence fondée sur le sexe, Femmes et Égalité des genres Canada : Certainement. Je peux commencer, puis peut-être passer la parole à mes collègues du ministère de la Justice, qui pourront vous parler de ce qu'on trouve dans le Code criminel.

Ainsi, le terme « violence conjugale » était peut-être le terme utilisé lorsque le projet de loi a été initialement déposé en 2018, mais lorsqu'il a été redéposé en 2021, il a été remplacé par « violence entre partenaires intimes » en anglais, *intimate partner violence*, ce qui explique peut-être en partie la différence.

Mais c'est le terme utilisé maintenant parce qu'il renvoie à la violence qui se produit entre partenaires intimes, ce qui est un peu différent de la définition de « violence conjugale », mais je vais céder la parole à mes collègues du ministère de la Justice.

Me Nathalie Levman, avocate, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Merci. J'ai une petite remarque à faire sur la définition que le sénateur Cormier a lue, qui vient de l'article 2 du Code criminel : il s'agit d'une définition très vaste et assez moderne en ce sens qu'elle résulte d'une modification apportée au moyen du projet de loi C-75 en 2019, de sorte qu'il s'agit probablement du terme le plus actuel.

Je pense que le problème auquel le comité est confronté aujourd'hui, c'est qu'il serait très inhabituel, et peut-être même vain de définir un terme qui n'est pas utilisé dans la loi.

Si vous voulez utiliser la définition de « partenaire intime » qu'on trouve à l'article 2, il faudrait remplacer « violence conjugale » par « violence entre partenaires intimes » en français. Ma collègue Stéphanie Bouchard est francophone et aurait peut-être une suggestion à faire à cet égard.

[Français]

Stéphanie Bouchard, avocate-conseil et directrice, ministère de la Justice Canada : Bonjour. À cet effet, vous pourriez utiliser « la violence envers un partenaire ou une partenaire intime ». Par contre, je ne suis pas rédactrice. Il y a plusieurs endroits dans le projet de loi qui parlent de « violence conjugale ».

Le sénateur Cormier : Je veux juste comprendre. Vous référez-vous au titre lorsque vous dites cela? Donnez-nous un exemple dans le projet de loi où l'on pourrait faire cette modification.

Mme Bouchard : Disons qu'on pourrait le faire à l'alinéa 3(2)b, qui parle de « [...] prévenir la violence conjugale et de protéger les victimes de violence conjugale [...] ».

Dans l'alinéa c), il a été supprimé, je crois?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Bouchard: It may just need to be reread, then, to make sure —

[*English*]

The Chair: Thank you, Ms. Bouchard, for that information. I do not think it is possible for us to go through the bill and replace the two terms so that they are the same.

But before I go to my next step, may I ask: Are there any consequential or knock-on effects of changing the definition in French on other parts of the bill or other statutes? This is a question we must always ask ourselves.

Ms. Levman: Perhaps I could jump in on that question, if that's okay with the committee.

Both languages are authoritative in terms of what they mean from a legal perspective. You do have the section 2 definition in English, which does indicate an intention to use a very broad term that would include, for example, dating partners. I would assume that courts would interpret both the English and the French, regardless of whether the two languages are perfectly aligned, to include everything that section 2 of the Criminal Code includes when it defines “intimate partner.”

[*Translation*]

Senator Mégie: I will make things easier for you. Since I don't know what's doable, I'll ask you what can be done.

I was adamant that this bill should pass. However, I will be voting against it because I find it unacceptable that the French version is not being taken seriously and is being tossed aside. We're told it may be interpreted this way, that judges will interpret it that way. I will therefore be voting against it.

However, I do like the bill, because it's needed, but voting a bill like this into law is unacceptable to me as a francophone. But you can continue.

[*English*]

The Chair: Thank you so much, Senator Mégie, first of all, for your attention to this matter. We cannot send the bill back to the chamber. It will only be picked up in the chamber, and that would not be good for the bill or the principles that Senator Manning is proposing.

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Bouchard : Donc, ce serait peut-être juste une relecture pour s'assurer que —

[*Traduction*]

La présidente : Je vous remercie de cette information, maître Bouchard. Je ne pense pas que nous puissions prendre le projet de loi et y remplacer les deux termes pour qu'ils soient identiques.

Mais avant de poursuivre, permettez-moi de poser la question suivante : la modification de cette définition en français aurait-elle des conséquences ou des effets corrélatifs sur d'autres parties du projet de loi ou d'autres lois? C'est une question que nous devons toujours nous poser.

Me Levman : Je pourrais peut-être répondre à cette question, si le comité le veut bien.

Les deux langues font autorité pour l'interprétation des lois. On reprend la définition de l'article 2 en anglais, ce qui témoigne de l'intention d'utiliser un terme très vaste qui inclurait, par exemple, les partenaires amoureux. Je présume que les tribunaux interpréteront à la fois l'anglais et le français, que les termes soient parfaitement équivalents ou non dans les deux langues, et qu'ils tiendront compte de tout ce que l'article 2 du Code criminel inclut lorsqu'il définit le terme « *intimate partner* », partenaire intime.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Je vais vous faciliter la tâche; je ne sais pas si c'est faisable, alors je vais vous demander ce qu'on pourrait faire.

Je voulais absolument que ce projet de loi soit adopté. Cependant, je voterai avec dissidence, à cause du fait que je n'accepte pas que la version française du projet de loi soit bafouée et qu'on s'en lave les mains. On dit qu'il sera peut-être interprété comme ceci, que le juge va l'interpréter comme cela. Je voterai donc avec dissidence.

Cependant, j'aime bien le projet de loi, car il est justifié, mais voter en faveur d'un projet de loi comme celui-là pour qu'il devienne loi, en tant que francophone, je ne l'accepte pas. Mais vous pouvez continuer.

[*Traduction*]

La présidente : Merci beaucoup, sénatrice Mégie, tout d'abord pour l'attention que vous portez à cette question. Nous ne pouvons pas renvoyer ce projet de loi au Sénat. Il n'y sera pas examiné en profondeur, ce qui ne serait pas bon pour le projet de loi ou les principes proposés par le sénateur Manning.

I have a suggestion, but I will first hear from Senator Moodie.

Senator Moodie: Madam Chair, I'm wondering why this wasn't picked up by the law clerk before and addressed. This is quite a significant issue. I'm puzzled about why we're here now dealing with this. Senator Manning, were you asked about this?

Senator Manning: Thank you, Senator Moodie. No, it didn't come up in our discussions, and, to be honest with you, I'm not bilingual, so I certainly didn't pick it up myself. I have been working with the minister's office, and we are working our way through here, but it wasn't part of the discussion. My understanding was that they felt comfortable with how things were in the bill at the present time. If, for some reason or other, the committee doesn't feel comfortable, well, that's a committee decision. But I wouldn't be able to explain exactly why we have a difference here. It's beyond me.

The Chair: We have a difference.

Senator Dasko: Thank you, Madam Chair. I want to echo the thoughts of Senator Moodie and pick up on the comments of the official who I think said that the interpretation would be based on the English, which is a broader interpretation than we have now in French, "*violence conjugale*." That is a narrower definition, the English being "intimate partner violence," including dating and so on.

I think I heard that it would be interpreted by the English version, but why would that be? I don't understand.

Senator Cormier: My understanding is that they would refer to the Criminal Code definition, which is broader and a more recent definition. Probably the interpretation would do that.

But I'm not comfortable, Madam Chair, with any of this. I will not make a statement here about bilingualism in this institution, but I'm definitely not comfortable with this. I agree that it's an important bill, but it's difficult for us at this stage to have a clear vision of what we think is the best version. I don't know if we can continue.

The Chair: Is it agreed that we postpone clause-by-clause consideration of this bill to a future date?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Great. Thank you, colleagues. We will postpone.

J'ai une proposition à faire, mais je vais d'abord écouter la sénatrice Moodie.

La sénatrice Moodie : Madame la présidente, je me demande pourquoi cette question n'a pas été examinée et réglée avant par le légiste. Il s'agit d'une question très importante. Je ne comprends pas pourquoi c'est nous qui en sommes saisis maintenant. Sénateur Manning, vous a-t-on interrogé à ce sujet?

Le sénateur Manning : Merci, sénatrice Moodie. Non, cette question n'a pas été soulevée pendant nos discussions, et pour être honnête avec vous, je ne suis pas bilingue, donc je ne pouvais certainement pas la remarquer moi-même. J'ai travaillé avec le cabinet du ministre, et nous y travaillons toujours jusqu'ici, mais cela n'a pas été soulevé pendant nos discussions. J'ai cru comprendre qu'ils se sentaient à l'aise avec la version actuelle du projet de loi. Si, pour une raison ou une autre, le comité ne se sent pas à l'aise avec cela, c'est à lui d'en décider. Mais je ne serais pas en mesure d'expliquer exactement pourquoi il y a une différence ici. Cela me dépasse.

La présidente : Il y a une différence.

La sénatrice Dasko : Merci, madame la présidente. Je voudrais faire écho aux réflexions de la sénatrice Moodie et réagir aux commentaires du témoin qui, je crois, a dit que les tribunaux tiendraient compte de l'anglais, qui peut être interprété de façon plus vaste que le français et le terme actuel, « violence conjugale », dont la définition est plus étroite que celle de l'anglais « *intimate partner violence* », qui inclut les partenaires amoureux, entre autres.

Je crois avoir entendu que ce terme serait interprété à la lumière de la version anglaise, mais pourquoi en serait-il ainsi? Je ne comprends pas.

Le sénateur Cormier : Je crois que les tribunaux s'appuieraient sur la définition qu'on trouve dans le Code criminel, qui est plus vaste et plus récente. C'est probablement ainsi que ce serait interprété.

Mais je ne suis pas à l'aise avec tout cela, madame la présidente. Je ne ferai pas de déclaration sur le bilinguisme dans cette institution, mais je ne suis absolument pas à l'aise avec cela. Je conviens qu'il s'agit d'un projet de loi important, mais il est difficile pour nous, à ce stade, d'avoir une vision claire de ce que nous pensons en être la meilleure version. Je ne sais pas si nous pouvons continuer.

La présidente : Serions-nous tous d'accord pour reporter l'étude article par article de ce projet de loi à une date ultérieure?

Des voix : D'accord.

La présidente : Très bien. Merci, chers collègues. Nous allons reporter la suite de cette étude.

Senator Manning, possibly after the break, we can come back to address this, and that gives you, your office, your staff and WAGE staff a lot of time to get this in the best shape so that we can actually finish it off.

Senator Manning: Thank you, Madam Chair, and thank you to the committee. I fully understand.

The Chair: Thank you, colleagues.

We will now proceed to witness testimony on Bill S-276, An Act respecting Ukrainian Heritage Month, followed by clause-by-clause consideration of this bill.

I invite Senator Dasko to take a seat at the witness table and deliver opening remarks. Senator Dasko, we have gained time. You have five minutes-plus to make your comments.

Hon. Donna Dasko, as an individual: Thank you, Madam Chair. Just as a bit of background, our colleague Senator Kutcher is the sponsor of this bill, and yesterday he became sick with COVID and asked me if I would step in to take on this role here today, so that is why I am here.

My comments are Senator Kutcher's, but of course, the answers to the questions will be mine. Senators aren't permitted to appear via video conference. He said:

Thank you, chair, and thank you, colleagues, for making the time today to study Bill S-276, An Act respecting Ukrainian Heritage Month, which aims to designate the month of September as Ukrainian Heritage Month in Canada to celebrate from coast to coast to coast the contributions Ukrainian-Canadians have made and will continue to make for our country.

I would especially like to thank Senator Dasko for presenting my intervention to the committee — let's emphasize that — due to my medical inability to be with you.

From whence we came is integral to all of us individually and as a society. Our heritage is what we have inherited from the past, those things that we value and enjoy in the present and that which we strive to preserve and pass on to future generations. Heritage is a mixture of things. It is something that we use to understand and respect ourselves, to share that with others and to help us better understand each other. In short, our heritage is a celebration of who we are, who we aspire to be and part of the glue that binds us to each other.

Sénateur Manning, peut-être que nous pourrions y revenir après la pause, ce qui vous donnera à vous, à votre bureau, à votre personnel et au personnel de Femmes et Égalité des genres Canada amplement de temps pour tirer tout cela au clair, afin que nous puissions terminer notre étude.

Le sénateur Manning : Merci, madame la présidente, et merci au comité. Je comprends parfaitement.

La présidente : Merci, chers collègues.

Nous passons maintenant aux témoignages sur le projet de loi S-276, Loi instituant le Mois du patrimoine ukrainien, puis à l'étude article par article de ce projet de loi.

J'invite la sénatrice Dasko à prendre place à la table des témoins et à prononcer sa déclaration préliminaire. Sénatrice Dasko, nous avons gagné un peu de temps. Vous avez un bon cinq minutes pour faire votre déclaration.

L'honorable sénatrice Donna Dasko, à titre personnel : Merci, madame la présidente. Pour vous mettre en contexte, c'est notre collègue, le sénateur Kutcher, qui est le parrain de ce projet de loi, mais il souffre depuis hier de la COVID et m'a demandé si j'acceptais de le remplacer aujourd'hui. C'est donc la raison de ma présence ici.

Mes observations sont celles du sénateur Kutcher, mais bien sûr, les réponses aux questions seront les miennes. Les sénateurs ne sont pas autorisés à comparaître par vidéoconférence. Les propos qui suivent sont les siens :

Merci, madame la présidente, et merci, chers collègues, de prendre le temps aujourd'hui d'étudier le projet de loi S-276, Loi instituant le Mois du patrimoine ukrainien, qui vise à désigner le mois de septembre Mois du patrimoine ukrainien au Canada afin de célébrer, d'un océan à l'autre, les contributions que les Canadiens d'origine ukrainienne ont apportées et continueront d'apporter à notre pays.

J'aimerais remercier tout spécialement la sénatrice Dasko de présenter mon intervention au comité, en raison de mon incapacité médicale — je tiens à le préciser — à être parmi vous.

Nos origines font partie intégrante de qui nous sommes individuellement et collectivement. Notre patrimoine se compose à la fois de notre héritage du passé, des choses que nous chérissons dans le présent et de ce que nous nous efforçons de préserver et de transmettre aux générations futures. Le patrimoine est une combinaison de bien des choses. C'est quelque chose que nous utilisons pour nous comprendre et nous respecter nous-mêmes, pour échanger avec les autres et pour mieux nous comprendre les uns les autres. Bref, notre patrimoine est une célébration de qui

I introduce this bill to honour my Ukrainian heritage with the support and encouragement of the Ukrainian Canadian Congress, the Ukrainian diaspora and recently arrived Ukrainians seeking refuge here. During my second reading speech, I spoke to the experience of my parents, grandparents and extended family, of their journey and contributions to Canada. They came from Ukraine having lost all their property, many of their friends and most members of their own families to Russian and Nazi murderers. They sought refuge in Canada following World War II so they could live in peace and without fear. They became part of a much larger Canadian diaspora that traces its roots to Eastern European farmers who came to Canada between 1896 and 1914 to open up Western agriculture. They not only helped build Canada into a global agricultural powerhouse but also preserved Ukrainian culture when the Russian occupation of Ukraine sought to destroy it. We see Russia again destroying Ukrainian culture by spreading propaganda, stealing children, killing innocent civilians and destroying iconic cultural sites. The Ukrainian people are fighting back and holding strong to their identity.

In one small way, this bill reinforces their heritage of resilience in Canada and in the world. I have family in Ukraine, including in Kyiv, which is the target of frequent night attacks on civilian residences, hospitals and energy infrastructure. Every morning, I check to see if they have survived another night. Many Canadians share this experience and are shouldering this heavy burden. This bill will give them a much-needed emotional boost, helping them to carry on.

Russia's genocidal war on Ukraine has reminded us of the historic tragedies that we hoped were long gone but are now re-emerging. This invasion not only threatens to destroy Ukraine but is also an attack on the shared values that bind us together, such as human rights, democracy and the international rule of law — values on which our multicultural Canada is built.

You may ask, "Why September?" Well, September is a notable month for Canadians of Ukrainian heritage as it was in September over 125 years ago when the first Ukrainian immigrants arrived in Canada. Ivan Pylypow and Wasyl Eleniak arrived on September 7, 1891. This day is marked in Alberta, Manitoba and Ontario as Ukrainian Heritage Day. Marking the month of September nationally would include these days while concurrently allowing for

nous sommes, de ce que nous aspirons à être et une partie du ciment qui nous lie les uns aux autres.

Je présente ce projet de loi en l'honneur de mes origines ukrainiennes, avec le soutien et l'encouragement du Congrès des Ukrainiens canadiens, de la diaspora ukrainienne et des Ukrainiens récemment arrivés qui cherchent refuge ici. Dans mon discours en deuxième lecture, j'ai raconté l'expérience de mes parents, de mes grands-parents et de ma famille élargie, leur parcours et leurs contributions au Canada. Ils sont arrivés d'Ukraine après avoir perdu tous leurs biens, beaucoup d'amis et la plupart des membres de leur propre famille aux mains d'assassins russes et nazis. Ils ont cherché refuge au Canada après la Seconde Guerre mondiale afin de pouvoir vivre en paix et sans crainte. Ils ont intégré une diaspora canadienne beaucoup plus vaste, dont les racines remontent aux agriculteurs d'Europe de l'Est arrivés au Canada entre 1896 et 1914 pour lancer l'agriculture dans l'Ouest. Non seulement ont-ils contribué à faire du Canada une puissance agricole mondiale, mais ils ont préservé leur culture ukrainienne que l'occupation russe en Ukraine cherchait à détruire. La Russie s'emploie à nouveau à détruire la culture ukrainienne en diffusant sa propagande, en kidnappant des enfants, en tuant des civils innocents et en détruisant des sites culturels emblématiques. Le peuple ukrainien se défend et protège son identité.

D'une certaine manière, ce projet de loi renforce leur histoire de résilience au Canada et dans le monde. J'ai de la famille en Ukraine, notamment à Kiev, qui est la cible d'attaques nocturnes fréquentes contre des résidences civiles, des hôpitaux et des infrastructures énergétiques. Chaque matin, je vérifie si mes proches ont survécu encore une nuit. De nombreux Canadiens vivent la même expérience et portent ce lourd fardeau. Ce projet de loi leur apportera un soutien émotionnel dont ils ont bien besoin et les aidera à continuer.

La guerre génocidaire de la Russie contre l'Ukraine nous rappelle des tragédies historiques que nous espérions révolues depuis longtemps, mais qui resurgissent aujourd'hui. Non seulement cette invasion risque-t-elle de détruire l'Ukraine, mais elle constitue une attaque contre les valeurs communes qui nous unissent, telles que le respect des droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit dans le monde, des valeurs fondatrices de notre Canada multiculturel.

Vous vous demandez peut-être : « Pourquoi septembre? » Eh bien, septembre est un mois spécial pour les Canadiens d'origine ukrainienne, car c'est en septembre que les premiers immigrants ukrainiens sont arrivés au Canada il y a plus de 125 ans. Ivan Pylypow et Wasyl Eleniak sont arrivés le 7 septembre 1891. Cette journée est célébrée en Alberta, au Manitoba et en Ontario sous le nom de Jour du patrimoine ukrainien. Le fait de désigner le mois

celebrations to occur from coast to coast to coast at times that would serve the needs of various communities.

This year, I've had the privilege to attend many Ukrainian cultural events across the country. It was a highlight to be the parade marshal of the Bloor West Village Toronto Ukrainian Festival in September. I got to share that with our colleagues Senators Omidvar, Dasko and Yussuff, a celebration of hope in the face of darker realities.

There are many Ukrainian-Canadians of note. One I would like to revisit is Senator Paul Yuzyk. His leadership informs the Canada we know today. He has been called the father of multiculturalism. In his first speech in our chamber, he insisted that all ethnic groups deserve to be recognized as partners in the Canadian mosaic. He saw our multicultural reality as unity in our diversity and challenged our nation to embrace and celebrate that reality.

Senators, we all recognize the value of unity in our diversity. We are living in a time that calls for more celebration of things that weave us together in the face of things that pull us apart. Next September, I hope that we can mark Ukrainian Heritage Month together.

I thank Senator Dasko for her assistance in presenting this bill to you, and I am delighted that she will answer questions in my COVID-induced absence. *D'akuju*. Thank you. *Wela'liog*.

The Chair: Thank you, Senator Dasko, for delivering those remarks on behalf of Senator Kutcher. What do you think of the bill?

Senator Dasko: Madam Chair, I think it's an excellent bill. I really take note of the expressions in the bill. In particular, the bill encourages us to remember three things: to look to the past, to our history and heritage; to celebrate, which speaks to our present and how we understand our ethnic backgrounds in the present; and to educate future generations about the impactful role that this community has played in Canadian society and history.

I would like to say a few other things. We've had many bills at this committee that speak to the heritage of different groups, and two things are very important.

de septembre le Mois du patrimoine ukrainien à l'échelle nationale inclurait ces jours de fête et permettrait de tenir des célébrations d'un océan à l'autre aux moments qui conviennent aux besoins des différentes collectivités.

Cette année, j'ai eu le privilège d'assister à de nombreuses manifestations culturelles ukrainiennes un peu partout au pays. J'ai eu l'honneur d'être le maître de cérémonie du Bloor West Village Toronto Ukrainian Festival en septembre. J'ai eu l'occasion d'y participer avec nos collègues, les sénateurs Omidvar, Dasko et Yussuff, dans une célébration de l'espoir face aux réalités les plus sombres.

Il y a de nombreux Canadiens d'origine ukrainienne qui se sont démarqués. J'aimerais rappeler la mémoire du sénateur Paul Yuzyk, dont le leadership a eu une grande influence sur le Canada que nous connaissons aujourd'hui. On l'appelait le père du multiculturalisme. Dans son premier discours dans cette enceinte, il a insisté sur le fait que tous les groupes ethniques méritaient d'être reconnus comme des partenaires dans la mosaïque canadienne. Il considérait notre réalité multiculturelle comme une source d'unité dans notre diversité et mettait notre nation au défi d'embrasser et de célébrer cette réalité.

Honorables sénateurs, nous reconnaissons tous la valeur de l'unité dans la diversité. Nous vivons à une époque qui appelle à célébrer davantage ce qui nous unit qu'à souligner ce qui nous sépare. En septembre prochain, j'espère que nous pourrions célébrer ensemble le Mois du patrimoine ukrainien.

Je remercie la sénatrice Dasko pour son aide dans la présentation de ce projet de loi, et je suis ravi qu'elle réponde aux questions en mon absence à cause de la COVID. *D'akuju*. Je vous remercie. *Wela'liog*.

La présidente : Merci, sénatrice Dasko, d'avoir fait ces observations au nom du sénateur Kutcher. Que pensez-vous du projet de loi?

La sénatrice Dasko : Madame la présidente, je pense que c'est un excellent projet de loi. Ce qui y est exprimé me porte à réfléchir. Plus précisément, le projet de loi nous encourage à nous souvenir de trois choses : nous rappeler du passé, de notre histoire, de notre patrimoine; célébrer, ce qui renvoie à notre présent et à la façon dont nous comprenons nos origines ethniques dans le présent; et éduquer les générations futures sur le rôle important que cette communauté a joué dans la société et l'histoire du Canada.

Je voudrais ajouter quelques autres éléments. Notre comité a été saisi de nombreux projets de loi portant sur le patrimoine de différents groupes, et il y a deux choses qui sont très importantes.

First, these bills, and this recognition of heritage, underscore and build the pride we have in our own heritage. They build our pride, on the one hand, and at the same time, they build respect from other people in our communities regarding our backgrounds. Pride is internal to ourselves and our groups, and respect is what we achieve from these efforts in the larger society.

Every group in Canada deserves respect. I think these initiatives help build respect for all groups in this country.

Senator Cordy: Thank you very much, Senator Dasko, for being the courier or conduit for this bill. I'm also a believer that we sometimes look at these bills and minimize them, but there was just a celebration last night of sickle cell, and I had brought in a National Sickle Cell Awareness Day bill for June. Last night, the sickle cell community probably visited some of your offices, but there was also a celebration last evening and discussion about how far we've come in knowing about it.

When I first brought the bill to the chamber, one person — a Conservative senator — was a nurse, and she was the so-called critic, although she wasn't a critic. We were the only two who knew anything at all about it. To be there last night and to hear everybody talking about it and the things that are happening was a real celebration.

I think the same thing happens when you talk about Ukrainian Heritage Day or whatever. I grew up in Cape Breton, and there were so many groups that came from Europe in the 1940s and 1950s, worked at the steel plant and in the coal mines and brought their culture. We always had celebrations with all of the different heritages in the Cape Breton region.

I think you touched on it already, that there's the promotion of Ukrainian heritage within Canada, but will it also bring more knowledge to Canadians about Ukraine and Ukrainian heritage?

Senator Dasko: Yes, absolutely. Thank you, senator.

I recall that you also sponsored the Lebanese heritage bill in this very committee. I remember being here and participating in the discussion, and I learned a lot from that experience.

Senator Cordy: We did have a big celebration last year on Lebanese Heritage Day with the Ambassador to Lebanon, who was here on that day.

I can't believe I forgot that.

Premièrement, ces projets de loi et cette reconnaissance du patrimoine témoignent de la fierté que nous inspire notre propre patrimoine et la renforcent. D'une part, ils alimentent notre fierté et, d'autre part, ils suscitent le respect des autres membres de nos collectivités à l'égard de nos origines. La fierté nous est propre, à nous-mêmes et à nos groupes, tandis que le respect est le fruit de ces efforts dans la société dans son ensemble.

Chaque groupe au Canada mérite le respect. Je pense que ce genre d'initiative contribue au respect de tous les groupes dans ce pays.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie, sénatrice Dasko, d'être la porte-parole de ce projet de loi. Je crois également que nous examinons parfois ces projets de loi et les minimisons, mais il y a eu une célébration hier sur la drépanocytose, et j'avais présenté un projet de loi sur la Journée nationale de la sensibilisation à la drépanocytose pour juin. Hier soir, la communauté de la drépanocytose a probablement visité certains de nos bureaux, mais il y a également eu une célébration et une discussion sur le chemin parcouru pour connaître la maladie.

Lorsque j'ai présenté le projet de loi à la Chambre pour la première fois, une personne — une sénatrice conservatrice — était une infirmière, et elle était la prétendue porte-parole, même si elle n'en était pas une. Nous étions les deux seules à savoir quoi que ce soit à ce sujet. Le fait d'être là hier soir et d'entendre tout le monde parler et discuter de ce qui se passe a été une véritable célébration.

Je pense qu'il en va de même lorsqu'on parle du Jour du patrimoine ukrainien ou autre. J'ai grandi au Cap-Breton, et il y avait tant de groupes venus d'Europe dans les années 1940 et 1950, qui travaillaient dans les aciéries et les mines de charbon et qui ont apporté leur culture. Nous avons toujours eu des célébrations avec tous les différents patrimoines de la région du Cap-Breton.

Je pense que vous avez déjà abordé la question de la promotion du patrimoine ukrainien au Canada, mais cela permettra-t-il également aux Canadiens de mieux connaître l'Ukraine et son patrimoine?

La sénatrice Dasko : Oui, absolument. Merci, sénatrice.

Je me rappelle que vous avez aussi parrainé le projet de loi sur le patrimoine libanais à ce comité. Je me souviens d'avoir été présente et d'avoir participé à la discussion, et j'ai beaucoup appris de cette expérience.

La sénatrice Cordy : Nous avons organisé une grande célébration l'an dernier le Jour du patrimoine libanais avec l'ambassadeur du Canada au Liban, qui était présent ce jour-là.

Je n'arrive pas à croire que j'ai oublié cela.

Senator Dasko: I think it builds appreciation and knowledge of the ethnic communities who are celebrating these events.

As I mentioned in the remarks, there is one day — September 7 — that's already recognized in some provinces. This takes it to a whole month of Ukrainian celebration. It gives the opportunity for communities across the country. There are Ukrainians across this country. Winnipeg, Senator Osler, my hometown, has a huge Ukrainian population. Ukrainian-Canadians live across the country, and having a month like this will provide the opportunity to have events, such as festivals, and to engage with and have stories in the media. I think that's another really good effect of this, how the media will pick up on stories, go to communities and cover stories.

There is, of course, food. There are film festivals. There are a whole range of opportunities and events that can be held over the course of a month, and I think it's very positive.

I think it's definitely a learning experience and a positive one.

Senator Cordy: Thank you.

Senator Seidman: Thank you very much, Senator Dasko, for rising to a crisis situation for Senator Kutcher, I suppose.

And thank you very much to Senator Kutcher for his timely piece of legislation.

We always ask, "Why now?" In this case, it probably could never be clearer as to why now. I agree, as you say, that it allows us to appreciate and also gives us knowledge. It raises awareness. It's interesting, because I actually looked up the Ukrainian population in Canada. It is 3.5% of Canadians, and I was quite surprised that it was that many.

I think we are one of the largest diasporas or the largest diaspora. Is that correct?

Senator Dasko: It is the third-largest population in the world: Ukraine, Russia and then Canada.

Senator Seidman: Exactly. So it expresses a real appreciation for what the Ukrainians are going through in the homeland to raise awareness here.

Do you know if there is an international Ukrainian day or other countries that have Ukrainian heritage days?

La sénatrice Dasko : Je pense que cela permet de comprendre et de connaître les communautés ethniques qui célèbrent ces événements.

Comme je l'ai mentionné dans mes remarques, une journée — le 7 septembre — est déjà reconnue dans certaines provinces. C'est un mois entier de célébration de l'Ukraine. Cela donne l'occasion aux communautés de tout le pays d'en faire autant. Il y a des Ukrainiens partout au pays. Winnipeg, sénatrice Osler, ma ville natale, compte une énorme population ukrainienne. Les Canadiens d'origine ukrainienne vivent dans tout le pays, et un mois comme celui-ci leur donnera l'occasion d'organiser des événements, tels que des festivals, d'échanger avec les médias et de raconter leurs histoires aux médias. Je pense qu'il s'agit là d'un autre effet positif de cette célébration, qui permet aux médias de s'emparer d'histoires, de se rendre dans les communautés et de diffuser les histoires.

Il y a aussi de la nourriture, bien entendu. Il y a des festivals du film. Il y a un vaste éventail de possibilités et d'activités qui peuvent être organisées au cours d'un mois, et je pense que c'est très positif.

Je pense que c'est certainement une expérience d'apprentissage positive.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie, sénatrice Dasko, de soulever une situation de crise pour le sénateur Kutcher, je suppose.

Et merci beaucoup au sénateur Kutcher de son projet de loi qui arrive à point nommé.

Nous demandons toujours, « Pourquoi maintenant? ». Dans ce cas-ci, on ne pourra probablement jamais mieux comprendre pourquoi maintenant. Je suis d'accord, comme vous le dites, que cela nous permet de comprendre et nous donne également des connaissances. Il nous sensibilise. C'est intéressant, car j'ai fait des recherches sur la population ukrainienne au Canada. Elle représente 3,5 % des Canadiens, et j'ai été très surprise de constater qu'elle était si nombreuse.

Je pense que nous sommes l'une des plus grandes diasporas ou la plus grande. Est-ce exact?

La sénatrice Dasko : C'est le troisième pays où l'on trouve le plus d'Ukrainiens : l'Ukraine, la Russie et le Canada.

La sénatrice Seidman : Exactement. On reconnaît donc vraiment ce que les Ukrainiens endurent dans leur pays pour sensibiliser les gens ici.

Savez-vous s'il y a une journée internationale de l'Ukraine ou si d'autres pays organisent des journées du patrimoine ukrainien?

Senator Dasko: That's a very good question. I don't have the answer to that, I'm afraid.

In Canada, we have a lot of days of appreciating different ethnic communities, racial communities and Indigenous communities. We do that very well, I think, but I'm afraid I don't know about the international situation.

Senator Seidman: I know we have a National Fiddling Day. I'm sure Senator Cordy would remember that. This committee actually passed that bill some years ago. We actually had fiddlers here.

You're right that this committee really prides itself on recognizing different heritages and customs in this country.

Senator Dasko: Yes. And it is positive, because, as I say, I really believe it builds respect for groups. That is what ethnic and racial minority groups want. They want to be respected, and they want to have opportunities, obviously, in society, but respect is so important.

I grew up in a time when we didn't have quite the same attitude, and I've seen it evolve in a much more positive way. Although, obviously, there are issues with some groups and discrimination and racism. Of course, that's there, but this is a positive development.

Senator Seidman: Yes, I certainly fully support it. Thank you, and I congratulate Senator Kutcher for bringing this forward.

Senator Dasko: He's watching, or so he tells me, anyway.

Senator Osler: Thank you, Senator Dasko. I know you have roots in Manitoba, and I believe that in Manitoba, we have one of the largest populations of Ukrainian-Canadians, maybe about 15%, 16% or 17% of the total population.

My question for you is this: How do you think this bill will be received in communities, such as Manitoba, with a large percentage of Ukrainian-Canadians?

Senator Dasko: I think the bill is going to be received very well, and it would be important for organizations like the Ukrainian Canadian Congress and others to get the word out that we would now have a Ukrainian Heritage Month. I think it will be very positive.

I remember growing up in Winnipeg. We had something called "Folklorama." Is Folklorama still going strong?

Senator Osler: Yes.

La sénatrice Dasko : C'est une excellente question. J'ai bien peur de ne pas avoir la réponse.

Au Canada, nous avons beaucoup de journées consacrées à la reconnaissance des différentes communautés ethniques, raciales et autochtones. Nous le faisons très bien, je pense, mais je crains ne pas savoir ce qu'il en est au niveau international.

La sénatrice Seidman : Je sais que nous avons une Journée nationale du violon. Je suis certaine que la sénatrice Cordy s'en rappelle. Ce comité a adopté ce projet de loi il y a un certain nombre d'années.

Vous avez raison de dire que ce comité se targue de reconnaître différents patrimoines et différentes coutumes dans ce pays.

La sénatrice Dasko : Oui. Et c'est positif, parce que, comme je l'ai dit, je crois vraiment que cela renforce le respect pour les groupes. C'est ce que veulent les minorités ethniques et raciales. Ils veulent être respectés, et ils veulent avoir des possibilités, évidemment, dans la société, mais le respect est si important.

J'ai grandi à une époque où nous n'avions pas tout à fait la même attitude, et j'ai vu cette attitude évoluer de manière beaucoup plus positive. Il y a toutefois des problèmes avec certains groupes, avec la discrimination et le racisme. Bien entendu, il y a cela, mais c'est une évolution positive.

La sénatrice Seidman : Oui, je l'appuie sans réserve. Merci, et je félicite le sénateur Kutcher de l'avoir déposé.

La sénatrice Dasko : Il regarde, ou c'est ce qu'il me dit du moins.

La sénatrice Osler : Merci, sénatrice Dasko. Je sais que vous avez des racines au Manitoba, et je crois que nous avons l'une des plus grandes populations de Canadiens d'origine ukrainienne au Manitoba, qui représentent peut-être environ 15, 16 ou 17 % de la population totale.

Ma question est la suivante: comment pensez-vous que ce projet de loi sera accueilli dans les communautés, telles que le Manitoba, qui compte un pourcentage élevé de Canadiens d'origine ukrainienne?

La sénatrice Dasko : Je pense que le projet de loi sera très bien accueilli et qu'il serait important que des organisations comme le Congrès ukrainien canadien et d'autres fassent savoir que nous aurons désormais un Mois du patrimoine ukrainien. Je pense que ce sera très positif.

J'ai grandi à Winnipeg. Nous avions le festival Folklorama. Folklorama existe-t-il toujours?

La sénatrice Osler : Oui.

Senator Dasko: It was an innovation when I was young, this multi-ethnic folk festival. Toronto has a similar one. All the ethnic groups would have different pavilions, and we would go there, eat all the wonderful food and spend an evening going to five different countries. It was all so much fun.

It was a true innovation, and I'm happy to see it is still happening. I think this is a positive development for the Winnipeg Ukrainian community, of which I was a part, of course.

Senator Osler: Thank you, senator.

[Translation]

Senator Mégie: Senator Dasko, Senator Kutcher, I think that's a very important point. When I look at what Black Heritage Month and Latin American Heritage Month have brought, it's a good way to organize activities, raise awareness of these communities and talk about their presence in the host community of Canada. Even for young people, the next generation, it's a way for them to learn about themselves and their own community. Sometimes they are there, immersed in the host community, in American culture, and they don't have the opportunity to sit down and take the time to learn about where they come from.

It's a good initiative. In fact, it's thanks to this bill that I learned that there has been a Ukrainian community here for 125 years. I didn't know that. I knew you were here, but I did not know it had been 125 years. I learned that thanks to this bill. I know that it rubs some of our colleagues in the House the wrong way when we mention certain months or weeks of recognition.

We need to support this bill to get a positive vote. In any case, it's an excellent initiative.

[English]

Senator Dasko: Yes. Thank you very much, Senator Mégie.

Yes, I think so too. Of course, participation in all of these events is entirely voluntary, but I think we can see the excitement. I've been to many Black history events here in Ottawa, and they've been so much fun. Every year, they seem to be bigger and better. It attracts all the politicians.

I read in my comments that Senator Kutcher mentioned the Toronto Ukrainian Festival. Well, of course, Senator Omidvar and I were both there, and we were onstage with all the other politicians, quote unquote. Of course, everybody is there: the provincial, local, federal, four senators, MPs. Everybody is there just dying to get a word in and to speak to the Ukrainian community. It attracts a lot of that interest, and then that interest gets translated into the media — not just the ethnic media but

La sénatrice Dasko : Ce festival folklorique multiethnique était novateur quand j'étais jeune. Toronto a un festival semblable. Tous les groupes ethniques avaient des pavillons différents où nous allions et mangions tous ces mets extraordinaires, et nous passions une soirée à visiter cinq pays différents. C'était très amusant.

C'était très novateur, et je suis ravie de savoir qu'il se poursuit. Je pense que c'est une initiative positive pour la communauté ukrainienne de Winnipeg, dont je faisais partie, bien entendu.

La sénatrice Osler : Merci, sénatrice.

[Français]

La sénatrice Mégie : Sénatrice Dasko, sénateur Kutcher, je crois que c'est un point très important. Si je regarde les suites du Mois de l'histoire des Noirs et du Mois du patrimoine sud-américain, c'est une bonne façon d'organiser des activités, de faire connaître ces communautés et de parler de leur existence dans la communauté d'accueil, qui est le Canada. Même pour les jeunes, la nouvelle génération, c'est une façon d'apprendre sur eux et sur leur propre communauté. Parfois, ils sont là, ils baignent dans la communauté d'accueil, ils baignent dans la culture américaine et ils n'ont pas la possibilité de s'asseoir quelque part et de prendre le temps de savoir d'où ils viennent.

C'est une bonne initiative. D'ailleurs, c'est grâce à ce projet de loi que j'ai appris que cela faisait 125 ans que la communauté ukrainienne existait. Je ne le savais pas. Je savais que vous existiez, mais pas depuis 125 ans. Cela m'a permis de le savoir. Je sais qu'à la Chambre, cela fait grincer des dents plusieurs de nos collègues lorsqu'on parle des mois de ceci et de la semaine de cela.

Il faudra qu'on appuie ce projet de loi pour en arriver à un vote positif. En tout cas, c'est une très bonne initiative.

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Oui. Je vous remercie, sénatrice Mégie.

Oui, je le pense aussi. Bien entendu, la participation à tous ces événements est entièrement volontaire, mais je pense que nous pouvons voir l'enthousiasme. J'ai participé à de nombreuses activités pour célébrer l'histoire des Noirs ici à Ottawa, et elles ont été très amusantes. Chaque année, elles semblent plus importantes et meilleures. Elles attirent tous les politiciens.

J'ai lu dans mes commentaires que le sénateur Kutcher a mentionné le Festival ukrainien de Toronto. Bien entendu, la sénatrice Omidvar et moi-même étions présents, et nous étions sur scène avec tous les autres politiciens, entre guillemets. Bien sûr, tout le monde est là : les autorités provinciales, locales et fédérales, ainsi que quatre sénateurs et des députés. Tout le monde meurt d'envie de prendre la parole et de s'adresser à la communauté ukrainienne. Cela suscite beaucoup d'intérêt que

local media and so on. I think it has a really good ripple effect. We had a good lunch there, didn't we, Senator Omidvar?

The Chair: When and if this bill is passed, I'm sure we will all look forward to a month full of perogies, dancing and blue and yellow everywhere.

Senator Cormier: Thank you for your statement, Senator Dasko and Senator Kutcher. My questions might be out of scope, but I will ask them. I can see that a bill like this, a month like this, will bring, as you said, pride and respect for Ukrainians who live in Canada.

I was reading the preamble where it says:

Whereas the people of Canada and the people of Ukraine share strong bonds of friendships and commitment to the universal values of human rights, democracy and respect for international law;

Since the invasion of Russia in Ukraine, I'm thinking of LGBTQ rights. It's difficult right now for the LGBTQ people in Ukraine, although there was great progress in Ukraine. For example, in the army right now, if you're a gay couple, if one dies, for example, the other one cannot have access to make decisions for the person who is not there.

That's the context of my question. I'm wondering how this month could help the situation in Ukraine in terms of human rights. The Ukrainians in Canada embrace democracy and human rights here. I'm sure it's the same in Ukraine, but because of these challenges, what can you tell us? What can you imagine this month could bring to Ukrainians in Ukraine?

Senator Dasko: Well, there are many ways to look at it. Thank you for your question, Senator Cormier. There are many ways to analyze this. I think Ukraine is an evolving democracy, especially since independence was achieved right after the fall of the Berlin Wall and also especially after the Maidan. Ukraine has evolved as a democratic society, but its civil society still has evolution ahead of it.

At the same time, the Russian influence is pervasive. We have all heard about Russian disinformation in this country and in other Western countries. Disinformation is clearly directed toward Ukraine every single day by the Russians. Part of the disinformation is the disassembling, trying to create divisions in democratic countries, including Ukraine. Part of the way to do that is to weaponize groups and to spin hatred and division.

les médias communiquent — pas seulement les médias ethniques, mais aussi les médias locaux, etc. Je pense que cela a un très bon effet d'entraînement. Nous avons eu un bon dîner, n'est-ce pas, sénatrice Omidvar?

La présidente : Quand et si ce projet de loi est adopté, je suis certaine que nous aurons tous hâte de nous régaler de plein de pérogies pendant un mois et de voir de la danse et du bleu et jaune partout.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie de votre déclaration, sénatrice Dasko et sénateur Kutcher. Mes questions sont peut-être hors sujet, mais je vais tout de même les poser. Je peux voir qu'un projet de loi comme celui-ci, c'est-à-dire un mois comme celui qui sera créé, apportera, comme vous l'avez dit, fierté et respect aux Ukrainiens qui vivent au Canada.

Je lisais le préambule, où l'on dit ce qui suit:

que le peuple canadien et le peuple ukrainien sont unis par une solide amitié ainsi que par un engagement commun à l'égard des valeurs universelles que sont les droits de la personne, la démocratie et l'observation du droit international;

Depuis l'invasion de la Russie en Ukraine, je pense aux droits des personnes LGBTQ. La situation actuelle est difficile pour les personnes LGBTQ en Ukraine, même si de grands progrès ont été réalisés dans ce pays. Par exemple, dans l'armée, si l'un des partenaires d'un couple homosexuel meurt, l'autre partenaire ne peut pas prendre de décisions pour la personne qui n'est plus là.

C'est donc le contexte de ma question. J'aimerais savoir comment ce mois pourrait aider la situation des droits de la personne en Ukraine. Les Ukrainiens qui vivent au Canada soutiennent la démocratie et les droits de la personne. Je suis sûr que c'est la même chose en Ukraine, mais en raison de ces défis, que pouvez-vous nous dire? Que pensez-vous que ce mois pourrait apporter aux Ukrainiens en Ukraine?

La sénatrice Dasko : Il y a plusieurs façons de voir les choses. Je vous remercie de votre question, sénateur Cormier. Il y a plusieurs façons d'analyser la situation. Je pense que l'Ukraine est une démocratie en évolution, surtout depuis que l'indépendance a été obtenue juste après la chute du mur de Berlin et surtout après le Maïdan. L'Ukraine a évolué en tant que société démocratique, mais sa société civile a encore des progrès à faire à cet égard.

En même temps, l'influence russe est omniprésente. Nous avons tous entendu parler de la désinformation dans ce pays et dans d'autres pays occidentaux. Les Russes dirigent visiblement la désinformation vers l'Ukraine tous les jours. Une partie de cette désinformation vise à tenter de créer des divisions au sein des pays démocratiques, y compris l'Ukraine. Une façon d'y parvenir est d'armer des groupes et de susciter la haine et les

Unfortunately, the LGBTQ community is often used by Russian disinformation people to do this.

Obviously, the blame is not all on Russia, but there is a huge factor there. That's part of the context. Of course, war makes it more difficult because of the strain on the resources and families and communities. The war situation is not going to improve things.

At the same time, because of the war, there has certainly been increased interaction among Canadians of Ukrainian background and other Canadians who very much care about the situation in Ukraine, as well as increased communication. Through that communication, we communicate our values too, and our values show respect for equality and diversity.

I think through that process, we can work with the Ukrainians we know to advance those kinds of values in Ukraine. I think a week like this is just part of the context of what we're trying to do. That was a long answer.

[*Translation*]

Senator Cormier: These days of recognition are important, as we have all said. What I often think — in particular, for arts and culture — is that we tend to celebrate traditions and the past through these special days. I hope that it will also be an opportunity for the Ukrainian community in Canada to better showcase the contemporary artists of Ukraine to Canadians — contemporary, and also some less contemporary. I was thinking of Maria Prymachenko, for example, a visual artist who was deeply respected by Pablo Picasso and Marc Chagall. Canadians are unfamiliar with the quality of the Ukrainian community's arts and culture. I hope this will be a month to celebrate everything Ukraine has to offer, no matter how contemporary.

[*English*]

Senator Dasko: Thank you.

Senator Senior: Thank you, Senator Dasko — as well as Senator Kutcher, who is listening in — for bringing this forward. I guess where my mind has gone is thinking about when Black History Month came into being. My son at the time was in public school. I remember, as a parent, asking the principal, "What are we going to do to celebrate Black History Month?" And the answer was, "Nothing."

divisions. Malheureusement, la communauté des personnes LGBTQ est souvent utilisée par des personnes russes qui diffusent de la désinformation pour atteindre ces objectifs.

Manifestement, la Russie n'est pas la seule responsable, mais elle joue un rôle important. Cela fait partie du contexte. Bien entendu, la guerre rend les choses plus difficiles en raison des pressions exercées sur les ressources, la famille et les communautés. La situation de guerre n'améliorera pas les choses.

En même temps, à cause de la guerre, les interactions entre les Canadiens d'origine ukrainienne et les autres Canadiens qui se soucient grandement de la situation en Ukraine ont certainement augmenté, tout comme les communications entre ces groupes. Grâce à ces communications, nous communiquons nos valeurs, et nos valeurs témoignent de notre respect envers l'égalité et la diversité.

Je pense que grâce à ce processus, nous pouvons travailler avec les Ukrainiens que nous connaissons pour promouvoir ces types de valeurs en Ukraine. Je pense qu'une semaine comme celle-ci s'inscrit dans le contexte de ce que nous tentons d'accomplir. C'était une longue réponse.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Ces journées de reconnaissance sont importantes, comme nous l'avons tous dit. Souvent, la réflexion qui me vient — et je pense notamment aux arts et à la culture —, c'est qu'on a tendance à célébrer, au moyen de ces journées, la tradition et le passé. Je fais le souhait que ce soit aussi une occasion pour la communauté ukrainienne canadienne de mieux faire connaître à la population canadienne les artistes contemporains de l'Ukraine — contemporains d'aujourd'hui et un peu moins contemporains. Je pensais à Maria Prymachenko, par exemple, qui était une artiste visuelle très respectée par Pablo Picasso et Marc Chagall. En fait, les Canadiens ont une méconnaissance de la qualité de l'art et de la culture de la communauté ukrainienne. Je fais le souhait que ce mois en soit un de célébration de ce que peut offrir l'Ukraine dans toute sa contemporanéité.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Je vous remercie.

La sénatrice Senior : Je remercie la sénatrice Dasko — ainsi que le sénateur Kutcher, qui nous écoute — d'avoir présenté ce projet de loi. Tout cela me fait penser au temps où le Mois de l'histoire des Noirs a vu le jour. À l'époque, mon fils fréquentait l'école publique. Je me souviens que puisque j'étais un parent, j'avais demandé au directeur ce que nous allions faire pour célébrer le Mois de l'histoire des Noirs. Il m'avait répondu qu'aucune activité n'était prévue.

Being who I was, I gathered some parents and we put something together. We took over a part of the assembly, invited folks in and organized an event.

I'm sharing that because I think it's a matter of pride. But when I think about Black History Month back then, it wasn't just important for adults. It was important for youth to be able to see themselves reflected in the larger society.

What do you anticipate the impact on young people will be, particularly in the times we're living in, in terms of their pride and in terms of being Ukrainian?

Senator Dasko: Thank you for your question. It's a perfect example of what this initiative will do. There is a month, Black History Month. Your son went to school and asked what they were going to do, they said nothing and you organized something. That was the opportunity; that was the door opening, because of the event, to actually promoting understanding of the Black community in Canada.

It's a perfect example of the value of this kind of recognition. This will do the same.

Right now with the Ukrainian community, there is a particular situation, and that is the war that Russia has perpetrated against Ukraine. It has really raised awareness already of the Ukrainian community and among a lot of Canadians.

It's also a reason why this bill is so important. Every day, Ukraine is getting bombed by the Russians, and I think this will serve as a positive development in Canada and with the community here. I think they will see this as a positive development. It's something to be positive about in the context of a terrible situation.

But I think your example is perfect as to why we would do this. Well, that's why we do it, because we can build awareness, acceptance and respect for the communities. Let's celebrate Black History Month. Let's talk about Black Canadians and their contribution and who we are talking about, and let's talk about people in our history, politics and so on of various backgrounds. That's what we can do.

Senator Senior: Thank you.

Senator Bernard: Thank you, Senator Dasko, and Senator Kutcher, we wish you a speedy recovery.

I have been thinking and reflecting. Let me start by saying I support this bill, but the question that comes to mind is this: Is there institutional accountability for ensuring that the bill does what it's expected to? It is expected to educate, raise awareness

J'ai donc mobilisé quelques parents et nous avons organisé quelque chose. Nous avons pris une partie de l'assemblée, nous avons invité des gens et nous avons organisé un événement.

Je vous raconte cela parce que je pense que c'est une question de fierté. Toutefois, lorsque je pense au Mois de l'histoire des Noirs à ses débuts, je sais que ce n'était pas seulement important pour les adultes. Il était aussi important que les jeunes puissent se voir reflétés dans l'ensemble de la société.

Selon vous, quel sera l'impact de ce mois sur les jeunes en ce qui concerne la fierté et le sentiment d'appartenance au patrimoine ukrainien, en particulier à ce moment-ci?

La sénatrice Dasko : Je vous remercie de votre question. C'est un excellent exemple de ce que cette initiative permettra d'accomplir. Lorsque le Mois de l'histoire des Noirs a été créé, votre fils a demandé ce qui avait été organisé dans son école pour souligner l'événement, et on lui a répondu que rien ne serait organisé, mais vous avez décidé d'organiser quelque chose vous-même. Cet événement représentait une occasion de promouvoir une meilleure connaissance de la communauté noire au Canada.

C'est un excellent exemple de la valeur de ce type de reconnaissance. Il en sera de même dans ce cas-ci.

En ce moment, la communauté ukrainienne fait face à une situation particulière, soit la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine. Cette situation a déjà attiré l'attention de la communauté ukrainienne et de nombreux Canadiens.

C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles ce projet de loi est si important. Chaque jour, l'Ukraine est bombardée par les Russes, et je pense que cela représentera une évolution positive au Canada et au sein de la communauté ukrainienne qui s'y trouve. Je pense que ses membres considéreront qu'il s'agit d'une évolution positive. C'est un point positif dans le contexte d'une situation épouvantable.

Je pense donc que votre exemple explique parfaitement les raisons pour lesquelles nous prenons cette initiative. En effet, cette initiative nous permettra de favoriser la sensibilisation, l'acceptation et le respect à l'égard de ces communautés. Célébrons le Mois de l'histoire des Noirs. Parlons des Canadiens noirs, de leurs contributions et des personnes dont nous parlons, et parlons des personnes d'origines diverses qui ont marqué notre histoire, notre politique, etc. C'est ce que nous pouvons faire.

La sénatrice Senior : Je vous remercie.

La sénatrice Bernard : Merci, sénatrice Dasko, et sénateur Kutcher, nous vous souhaitons également un prompt rétablissement.

J'ai beaucoup réfléchi. Permettez-moi tout d'abord de dire que j'appuie le projet de loi, mais une question me vient à l'esprit. A-t-on prévu une responsabilité institutionnelle pour veiller à ce que le projet de loi accomplisse ses objectifs? Il est censé

and enact celebrations, but I know with Black History Month, as an example, if those of us from the Black-Canadian community didn't do things to celebrate the month, I'm not sure there would be much celebration.

It's the same thing with Lincoln Alexander Day. It's one of Canada's best-kept secrets, and that was a bill that was passed. Emancipation Day is one of our best-kept secrets. And so if it's left to the individuals who champion these issues, my question is this: Is there something built into this bill that has some institutional accountability for ensuring that it has a life beyond the individuals who are its champions in the moment?

Senator Dasko: That's an excellent question. The short answer is no, if I could put it so bluntly. There's no funding that's attached to this and no government accountability on the part of any department. It's an opportunity that is there, essentially for the organizations in the communities across the country to take this up and have a Ukrainian heritage month, do a book festival or take over a television station or something like that.

No, there isn't any accountability. It's an opportunity to be taken up by not just individuals but organizations, and perhaps schools and festivals. There are all of these possibilities for building awareness, but it doesn't come with any money attached to it.

Senator Bernard: Should there be some institutional accountability?

Senator Dasko: That's a very good question. I don't know how to answer that. Since nobody is charged with doing anything, the bill doesn't say this body or that body has to do something or have a framework or whatever. Nobody has to do that. It really does rest on individuals, organizations and communities to take this up.

Senator Burey: Thank you to Senator Dasko and Senator Kutcher for bringing this bill forward. We didn't plan this, and today I made a statement on Carrousel of the Nations in Windsor-Essex which, of course, involves all this ethnic diversity and bringing that to the forefront.

I also highlighted in that speech that this is Mental Illness Awareness Week, and tomorrow is World Mental Health Day. And I'm always someone connecting the dots and emphasizing the connection between community cultural engagement and mental well-being. This is really important when we think of a

éduquer et sensibiliser les gens et provoquer la tenue de célébrations, mais je sais que dans le cas du Mois de l'histoire des Noirs, par exemple, si ceux d'entre nous qui appartiennent à la communauté noire canadienne ne faisaient rien pour célébrer ce mois, il n'y aurait sûrement pas beaucoup de célébrations.

Il en va de même pour la Journée Lincoln Alexander. C'est l'un des secrets les mieux gardés du Canada, et c'est pourtant un projet de loi qui a été adopté. Le Jour de l'émancipation est l'un de nos secrets les mieux gardés. Par conséquent, si l'on s'en remet aux personnes qui défendent ces intérêts, ma question est la suivante: ce projet de loi contient-il des dispositions qui prévoient une certaine responsabilité institutionnelle pour garantir qu'il a une existence au-delà des personnes qui en font la promotion en ce moment?

La sénatrice Dasko : C'est une excellente question. La réponse courte, c'est non, pour parler franchement. Aucun financement n'a été prévu à cet égard et aucun ministère n'est responsable de cette initiative. Il s'agit essentiellement de donner la possibilité aux organismes des communautés d'un bout à l'autre du pays de saisir cette occasion et d'organiser un mois du patrimoine ukrainien, de tenir un festival du livre, de demander une plage horaire dans la programmation d'une station de télévision, etc.

Aucune responsabilité n'a été attribuée. C'est une occasion à saisir non seulement par des personnes, mais aussi par des organismes, voire des écoles et des festivals. Il y a toutes sortes de possibilités de sensibilisation, mais aucun financement n'est prévu à cette fin.

La sénatrice Bernard : Devrait-on prévoir une certaine responsabilité institutionnelle?

La sénatrice Dasko : C'est une très bonne question. Je ne sais pas comment y répondre. Puisque personne n'est responsable de faire quoi que ce soit, le projet de loi n'indique pas que tel ou tel organisme doit faire quelque chose ou établir un cadre ou autre chose. Personne n'est chargé de faire quoi que ce soit. C'est vraiment aux personnes, aux organismes et aux communautés qu'il incombe d'organiser ces choses.

La sénatrice Burey : Je remercie la sénatrice Dasko et le sénateur Kutcher d'avoir présenté ce projet de loi. Nous n'avions pas prévu cela, mais j'ai justement prononcé aujourd'hui une allocution dans le cadre du festival Carrousel of the Nations à Windsor-Essex qui, bien entendu, vise à mettre la diversité ethnique à l'avant-plan.

Dans mon allocution, j'ai également souligné que c'est maintenant la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales et que demain, c'est la Journée mondiale de la santé mentale. Je m'assure toujours d'établir des liens et de mettre l'accent sur la relation entre l'engagement culturel dans la communauté et le

whole-of-society approach to having inclusive, resilient communities and that sort of thing.

In your experience — and I know you love data and numbers — have you encountered any such data regarding these cultural events, particularly in the Ukrainian community and with respect to mental well-being and connectedness?

Senator Dasko: That is a very interesting question, senator. We know that there are various connections among the issues and factors that you've just identified. Connectedness is attached to mental health. Connectedness can be with respect to family, community or whatever it may be. I would say there is a connection, although maybe we can't measure it absolutely perfectly in terms of some sort of causal analysis or something like that, but I would think there is a connection.

Your question takes this in a different direction, but the topic of identity is one that we talk about a lot now. Many years ago, when I started studying sociology, there used to be this idea that we should only have one national identity, and if you identify with others, you're going to take away from this. But we don't think that way anymore. We know that we have many different identities in our lives. We are parents. We are wives, husbands or sisters. We are members of an ethnic community. We are Canadian. All of these identities are important for us, or may be important in different degrees, and I think that contributes to mental health.

Thinking about myself, well, I'm a Ukrainian-Canadian, but I'm also a Canadian, a Torontonion and a Winnipegger. I still identify with my hometown.

The way we think about identity has evolved, and I think that's good for mental health because we have different statuses and ways of connecting, so that's a different way to answer your question.

Senator Burey: Thank you for bringing it up. You brought us into identity, and I am aware of the research in the Black community, especially with Black youth and connecting them to understanding their history and culture and how well that helps in terms of mental health. Mental health identity, academic achievement, those things are very important, and I just wanted to underscore that these kinds of months are very important.

Senator Dasko: Those are exactly the connections I see.

Senator Burey: Thank you.

bien-être mental. C'est très important lorsque nous envisageons une approche globale de la société dans laquelle nous avons des communautés inclusives, résilientes, etc.

Dans le cadre de votre expérience — et je sais que vous adorez les données et les chiffres —, avez-vous déjà trouvé des données au sujet des événements culturels et leurs liens avec le bien-être mental et l'interdépendance, en particulier dans la communauté ukrainienne?

La sénatrice Dasko : C'est une question très intéressante, sénatrice. Nous savons qu'il existe plusieurs liens entre les questions et les facteurs que vous venez de soulever. L'interdépendance est liée à la santé mentale et elle peut provenir de la famille, de la communauté ou d'une autre source. Je dirais qu'il y a un lien, même si nous ne pouvons peut-être pas le mesurer parfaitement dans le cadre d'une analyse causale ou d'un autre type d'analyse, mais je pense qu'il y a un lien.

Votre question va dans une autre direction, mais on parle beaucoup du thème de l'identité de nos jours. Il y a longtemps, lorsque j'ai commencé mes études en sociologie, il y avait une notion selon laquelle on ne devrait avoir qu'une seule identité nationale, et que si on s'identifiait à d'autres choses, on érodait cette identité. Toutefois, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous savons maintenant que nous avons de nombreuses identités différentes au cours de notre vie. Nous sommes des parents. Nous sommes des conjoints, des frères et sœurs. Nous sommes membres d'une communauté ethnique. Nous sommes Canadiens. Toutes ces identités sont importantes pour nous ou elles peuvent l'être dans différentes mesures, et je pense que cela contribue à une bonne santé mentale.

En ce qui me concerne, je suis Canadienne d'origine ukrainienne, mais je suis aussi Canadienne, Torontoise et Winnipeggeoise. Je m'identifie toujours à ma ville natale.

La façon dont nous concevons l'identité a évolué et je pense que c'est une bonne chose pour la santé mentale parce que nous jouons différents rôles et nous avons différentes façons d'établir des liens, et c'est donc une autre façon de répondre à votre question.

La sénatrice Burey : Je vous remercie d'avoir soulevé cette question. Vous nous avez amenés à parler d'identité, et je suis au courant des recherches menées dans la communauté noire, en particulier auprès des jeunes Noirs, afin qu'ils puissent comprendre leur histoire et leur culture, et comprendre à quel point c'est avantageux pour la santé mentale. La santé mentale, l'identité et la réussite scolaire sont des choses très importantes, et je tenais simplement à souligner que ce type de mois est très important.

La sénatrice Dasko : Ce sont exactement les liens que j'observe.

La sénatrice Burey : Je vous remercie.

Senator Pettilerc: Thank you. I didn't intend to ask a question, but Senator Bernard, as often happens, gave me a bit of a question.

Would you agree that with a bill like this one, it's up to the individuals and organizations to do something with it? There is no funding, but my thinking is that what it gives organizations and individuals is leverage. I would think it would allow an organization to say, "Well, I need some time on your TV show because it's heritage month," or, "I need a room in the school." It offers some leverage.

Senator Dasko: Yes, that's an excellent point. That's right. It's an opportunity to do things like that, to go out and take hold of the idea, just like Senator Senior said. She took hold of the idea, went to her son's school and made it happen. That's exactly what it offers: those kinds of opportunities.

Senator Cormier: In the same direction, I want to put this on the record. Would you agree that if you're an artist, for example, or if you're a community organization, and you're applying for funding, in the arguments that you will bring, the context of this month is another argument to bring forward and to give sense to the project?

In my previous life as an artist, we used all the leverage that we could, such as national days and Canada Day. There's no money attached to it, but indirectly, they are relevant. Would you agree?

Senator Dasko: Yes. These are good words: "leverage" and "opportunities."

The Chair: Colleagues, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

La sénatrice Pettilerc : Je vous remercie. Je n'avais pas l'intention de poser une question, mais la sénatrice Bernard, comme cela arrive souvent, m'a inspiré une petite question.

Seriez-vous d'accord pour dire que dans le cas d'un projet de loi comme celui-ci, il revient aux personnes et aux organismes d'en faire quelque chose? Aucun financement n'est prévu, mais je pense qu'il fournit aux organismes et aux personnes un effet de levier dont ils peuvent tirer parti. À mon avis, cela permettrait à un organisme de demander un peu de temps dans le cadre d'une émission de télévision pour souligner le mois du patrimoine ou pour demander l'utilisation d'une salle dans une école. C'est donc une sorte de levier dont il est possible de se servir.

La sénatrice Dasko : Oui, c'est un excellent point. C'est exact. C'est une occasion de faire des choses comme celles-là et de tirer parti d'une idée, comme le racontait la sénatrice Senior. Elle s'est emparée de l'idée et l'a concrétisée dans l'école de son fils. C'est exactement les types de possibilités qu'offre le projet de loi.

Le sénateur Cormier : Dans le même ordre d'idées, j'aimerais inscrire ce qui suit au compte rendu. Seriez-vous d'accord pour dire qu'une artiste, par exemple, ou un organisme communautaire qui fait une demande de financement pourrait, dans les arguments présentés, invoquer le contexte de ce mois comme un autre argument pour appuyer son projet?

Dans mon ancienne vie d'artiste, nous utilisions tous les leviers possibles, comme les journées nationales et la fête du Canada. Aucun financement n'est prévu pour ces occasions, mais elles ont une pertinence indirecte. Êtes-vous d'accord?

La sénatrice Dasko : Oui. Des mots comme « levier » et « occasion » sont certainement des mots utiles dans ce contexte.

La présidente : Chers collègues, est-il convenu que le comité procède à l'étude article par article?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du préambule?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report, given the vibrant conversation we had here?

Is it agreed that I report this bill to the Senate in both official languages?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Congratulations, Senator Kutcher — I'm sure you are watching — and Senator Dasko.

(The committee adjourned.)

La présidente : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le préambule est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport, compte tenu de la discussion enrichissante que nous avons eue?

Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi au Sénat dans les deux langues officielles?

Des voix : D'accord.

La présidente : Félicitations, sénateur Kutcher — je suis sûre que vous êtes à l'écoute — et sénatrice Dasko.

(La séance est levée.)
